



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Copie à :
Chrono
Cellule CED



63 Rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Michel MARCHAND
Benoit LEPARC
Coresponsables de la Cellule
« Comités en développement »

à

Mmes, MM. les responsables des
Commissions nationales

Réf : MM/BL/XM/145

Objet : Cellule CED

Villeurbanne, le 23 avril 2021

Chère Madame, cher Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, la cellule « Comités en Développement » est une nouvelle structure au sein de la F.F.S.B. dont la création a été officialisée récemment par le Comité Directeur.

Cette nouvelle structure s'inscrit dans le droit fil du programme électoral de la liste « Ensemble pour une dynamique positive du Sport-Boules », qui entendait accorder une attention accrue aux « petits comités » ainsi qu'aux licenciés M3/F3, M4/F4 et Loisir. Selon une analyse statistique que nous avons menée, les « Comités en Développement » (appellation modernisée des petits comités) représentent chacun moins de 400 licences et moins de 1% des effectifs de la FFSB. Ils regroupent au total 23,9 % des licenciés de la Fédération et sont au nombre de 58 sur les 76 affiliés à la FFSB (cf. cartographie jointe à la présente). Ils représentent donc un poids non négligeable, même s'ils sont disséminés sur tout le territoire.

La mission de la cellule « Comités en Développement » est de mettre en lumière et de mieux faire connaître les spécificités de ces comités, les représenter d'une manière plus formelle auprès des différentes instances de la FFSB et proposer au Comité Directeur des mesures aptes à favoriser leur enracinement, leur relance et leur essor. L'intérêt de cette mission dépasse les petits comités, car les grands comités d'aujourd'hui sont peut-être de futurs petits comités.

Une des premières tâches de la cellule est de faire un état des lieux des comités en développement. Dans cette attente, nous souhaitons vous sensibiliser, ainsi que les membres de votre Commission, à l'utilité de vérifier l'applicabilité de vos futures propositions dans ces comités. En effet, les comités en développement disposent de moins de ressources humaines, de moyens financiers, d'équipements sportifs notamment couverts que les comités les plus importants. Ils ne peuvent souvent pas mener à bien les mêmes actions. Mais ils ont cependant autant de passion pour le Sport-Boules.

Au nom de ces comités, nous vous en remercions à l'avance.
Courtoisement vôtre,

Pour Michel MARCHAND et Benoit LEPARC
La Secrétaire générale,

Marie-Claire BIELLI